



## Document unique

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est l'aboutissement d'une démarche globale de prévention.  
[Lire la suite...](#)

## Textes de référence

---

- [Code du travail article L230-2](#)
- [Responsabilités des directeurs d'école](#)

## Diaporama de présentation

---

- [Télécharger le diaporama format pdf](#)

## Référents

---

### Premier degré

Conseillère pédagogique EPS  
Mme Florence DAHY  
tél : 02 41 74 35 25

[Assistants de prévention de circonscription](#)

### Second degré

Service du Suivi des Écoles et des Établissements (S2E)  
M. Michel RABINEAU  
tél : 02 41 74 35 44  
email : [s2e49@ac-nantes.fr](mailto:s2e49@ac-nantes.fr)

M.A.J. le 19/10/2018

## Dans cette rubrique

---

- [C. E. S. C.](#)
- [Protection de l'enfance](#)
- [Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire](#)
- [Apprendre à porter secours](#)
- [Éducation à la sécurité routière](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire  
Cité administrative  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers CEDEX  
Tél. 02 41 74 35 35

Localisation